

Arrêté portant sur la création de la commission pédagogique d'examen des candidatures en vue de la réorientation annuelle des élèves Cumulatifs

La Présidente de Sorbonne Université

- VU** Le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, D.612-29 et D.612-29-1
- VU** La circulaire n°2013-0012 du 18/06/2013 relative au renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur
- VU** La convention cadre de partenariat conclue entre Sorbonne Université et les lycées accueillant des élèves en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
- VU** La convention spécifique de partenariat conclue entre la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université et les lycées accueillant des élèves en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles Scientifiques

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de **réorientation annuelle des élèves cumulatifs de CPGE inscrits à la Faculté des Sciences et d'ingénierie en 2023/2024** est constituée comme suit pour l'année universitaire 2024/2025 :

Présidente de la commission

- Madame Isabelle MABILLE - Maîtresse de conférences – UFR de Chimie

Membres de la commission

- Madame Sylvie BARBOUX - Maîtresse de conférences – UFR de Chimie
- Monsieur Jean-Camille CHASSAING – Professeur des Universités – UFR d'Ingénierie
- Monsieur Jean-Lou DESBARBIEUX – Maître de conférences – UFR d'Ingénierie
- Monsieur Alexandre GUILBAUD – Maître de conférences – UFR de Mathématiques
- Madame Emmanuèle MOUCHEL-VIELH – Professeure des Universités – UFR de Sciences de la vie
- Madame Sophie NEVEU – Professeure des Universités – UFR de Chimie
- Madame Brigitte ROUSSEAU - Maîtresse de conférences – UFR de Chimie
- Madame Chrystèle SANLOUP – Professeure des Universités - UFR Terre, environnement, biodiversité et OSU Ecce Terra
- Monsieur Jacques SMULEVICI – Professeur des Universités – UFR de Mathématiques
- Monsieur Nicolas TREPS – Professeur des Universités – UFR de Physique
- Monsieur Farouk VALLETTE – Maître de conférences – UFR d'Ingénierie

Article 2

Le Directeur des Formations et de la Vie Etudiante de la Faculté des Sciences et Ingénierie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la présidente et par délégation
la vice-présidente
formation et vie étudiante

Stéphanie Bonneau

Fait à Paris, le 27 février 2024.

